

Guide de présentation

Proposition de projet ou de thèse

M.A. in French and Francophone Studies

Guide préparé en 2020 par Sara Harvey et Pierre-Luc Landry
Pour le comité des études supérieures

Dernière mise à jour : 25 septembre 2023



Table des matières

Introduction	3
Projet ou thèse?	4
Concentration CSPT (Cultural, Social and Political Thought)	5
Option recherche-création	5
Les sections essentielles d'une proposition de projet ou de thèse	6
Page de couverture	6
Introduction/contexte	6
Présentation du corpus	6
Objectifs/buts de la recherche	6
État de la question/revue de la littérature/recension des écrits	7
Méthodologie	7
Structure/plan du projet ou de la thèse	7
Calendrier/échancier	7
Bibliographie	8
Annexes	8
Option recherche-création	8
Description du travail créatif envisagé	8
Liens entre la création et la recherche	9
Exemples de propositions approuvées	9
Processus de soumission et d'évaluation	10
Soumission	10
Évaluation	10
Résultat	10
Rôle des différent-es intervenant-es	12
Superviseur·e ou cosuperviseur·es	12
Second lecteur ou seconde lectrice	12
Évaluateur·trice externe	13

Introduction

Ce guide a été rédigé afin d'accompagner les étudiant-es du programme de maîtrise en études françaises et francophones dans la rédaction de leur proposition de projet ou de thèse. Son contenu ne doit pas servir de substitut aux documents officiels fournis par la Faculté des études supérieures; plutôt, y seront présentées les sections essentielles d'une proposition de projet ou de thèse, ainsi que les éléments à y intégrer en prévision du dépôt de la proposition, effectué **à la fin des deux premiers semestres de la scolarité de maîtrise, entre avril et juin.**

Il est de la responsabilité des étudiant-es de respecter les exigences de leur programme et de se conformer aux directives de la Faculté des études supérieures. Dans le doute, le ou la responsable aux études supérieures du département est la personne-ressource à contacter. Vous pouvez le faire par courriel à l'adresse suivante : gradfren@uvic.ca.

Pour l'année 2023-2024, le responsable des études supérieures est le professeur [Pierre-Luc Landry](#).

Projet ou thèse?

Lors de votre première année d'étude, vous choisirez le cheminement avec projet ou le cheminement avec thèse. Les deux options conduisent à l'obtention du même diplôme (M.A.) et peuvent toutes les deux mener au doctorat; il n'est pas vrai qu'il est préférable de faire une thèse si l'on souhaite poursuivre des études de troisième cycle. Le choix de faire le programme avec projet ou avec thèse dépend surtout du sujet choisi, de votre plan de carrière et du temps que vous voulez consacrer à vos études (16 mois, 18 mois, 24 mois). Aucune option n'est pas plus facile que l'autre ou n'a plus de prestige que l'autre. Il faut également garder à l'esprit qu'il s'agit d'un travail de maîtrise et que sa réalisation doit être possible, en temps normal, dans un délai de deux ans environ.

La **thèse** est une œuvre écrite originale qui doit montrer que vous maîtrisez la langue française, un corpus, une méthode et une problématique répondant aux exigences d'un travail universitaire de niveau supérieur. Vous devez aussi faire la preuve que vous connaissez les principaux ouvrages sur le sujet que vous avez choisi. Pour réaliser une thèse satisfaisante, vous devez prouver que vous pouvez mener une recherche de longue haleine, que vous avez des capacités d'analyse critique et que vous êtes capables de manier des outils méthodologiques précis.

Le **projet**, bien que plus bref que la thèse, est un travail de recherche approfondi qui repose sur une approche méthodique et rigoureuse. Le projet doit témoigner de votre maîtrise de la langue française, de votre autonomie et de votre esprit critique.

La soumission et la validation de la proposition du projet ou de la thèse constituent une étape importante de votre parcours aux études supérieures, puisqu'elle vous permet de poursuivre la recherche et la rédaction de votre thèse ou de votre projet. Cette étape se réalise à travers une préparation précise dont les principales phases sont décrites dans les parties suivantes du document. Que vous choisissiez l'option « projet » ou « thèse », la procédure est la même, mais le contenu et la longueur de la proposition et les exigences académiques diffèrent sensiblement.

Dans le cas du projet : la proposition doit contenir **entre 3000 et 4000 mots** (excluant la bibliographie). Le document doit suivre les catégories décrites plus bas et vous devez soumettre une proposition réaliste en regard du nombre de pages exigé pour le **projet final (40 à 60 pages)** : le projet peut être une étude de cas, de données ou un travail de type théorique qui doit se limiter à l'étude d'une œuvre ou à la comparaison de quelques œuvres brèves, à l'étude d'un corpus linguistique délimité ou d'un objet culturel précis. La problématique doit être simple (une seule thématique, un seul problème théorique, un fait de langue précis ou une réalité culturelle spécifique). L'outillage méthodologique doit être bien circonscrit. La bibliographie doit contenir **au moins 20 titres**. Les références critiques doivent être pertinentes, actuelles et mises au service du propos défendu.

Dans le cas de la thèse : la proposition doit contenir **entre 3000 et 4000 mots** (excluant la bibliographie). Le document doit suivre les catégories décrites plus bas et vous devez soumettre une proposition réaliste en regard du nombre de pages exigées pour la **thèse finale (80 à 120 pages)** : le corpus peut être restreint ou vous pouvez choisir un corpus plus vaste et complexe à analyser, ou encore convoquer une plus grande variété d'œuvres que dans le cas d'un projet. La problématique doit être originale et témoigner d'une approche approfondie du corpus. L'outillage méthodologique doit être bien circonscrit. La bibliographie doit contenir **au moins 30 titres**. Les références critiques doivent être pertinentes, actuelles et mises au service du propos défendu.

Concentration CSPT (Cultural, Social and Political Thought)

Pour obtenir sur le diplôme de maîtrise la mention de la concentration CSPT, *les étudiant-es doivent être inscrit-es dans la concentration et respecter les exigences du programme*. Pour le reste, la marche à suivre est la même que pour une proposition de thèse sans concentration CSPT.

Option recherche-création

Il est également possible de poursuivre un cheminement en recherche-création. Comme il s'agit d'une *méthode*, le travail de recherche-création à la maîtrise peut être réalisé dans la plupart des champs de spécialité du département : linguistique, études littéraires, études culturelles et médiatiques, etc. Toutefois, comme la recherche-création engage deux types de savoir, deux types de démarches (artistique et intellectuelle), cette option n'est possible *que pour les étudiant-es intéressé-es par une thèse*.

La proposition de thèse en recherche-création doit faire la même démonstration de rigueur et de cohérence qu'une proposition de thèse en recherche dite « traditionnelle ».

Il existe **trois possibilités principales** pour les étudiant-es qui souhaitent proposer une thèse de recherche-création :

1. La thèse est divisée en **deux parties** : une **création littéraire (50 à 70 pages)** et une **étude analytique (40 à 50 pages)** dont le lien entre les deux est au cœur de la démarche — vous explorerez ainsi une question théorique ou thématique, par exemple, en la représentant dans le texte de création et en l'étudiant dans le texte analytique;
ou
2. La thèse est constituée d'**un seul document** de recherche-création (**80 à 120 pages**), donc d'une production hybride qui participe à l'avancement des connaissances (recherche) en même temps qu'elle est formellement considérée comme un texte de création. Par exemple : un essai littéraire, une fiction critique développant *dans le texte même* des postulats de recherche, etc.;
ou
3. Si la création proposée n'est pas *stricto sensu* textuelle, mais qu'il s'agit plutôt, par exemple, d'une **œuvre chorégraphique, cinématographique, sonore, plastique ou autre**, la répartition de la longueur des différentes parties se fera de concert avec l'équipe de supervision; c'est donc dire qu'une telle thèse pourra se composer de deux ou trois parties : une **étude** qui explore des questions théoriques ou thématiques (**30-50 pages environ**), une **création** (dont le partage se fera sous la forme d'un **enregistrement audio ou vidéo, d'un portfolio artistique, d'une représentation devant public**), et une réflexion sur la démarche (**15-20 pages environ**).

Le programme de maîtrise en études françaises et francophones mène au grade de M.A. (*maîtrise ès arts*); il ne s'agit donc pas d'une option qui permettrait la création seulement, détachée de la recherche universitaire, et qui mènerait à un diplôme de M.F.A. (*master of fine arts*). Il est important que les étudiant-es qui s'engagent dans cette démarche comprennent que la recherche universitaire est essentielle à ce cheminement.

Les sections essentielles d'une proposition de projet ou de thèse

Page de couverture

Les éléments suivants doivent se retrouver sur la page de couverture de votre proposition :

- Titre de la thèse ou du projet;
- Date de soumission de la proposition;
- Votre nom;
- Votre numéro d'étudiant-e (V number);
- La composition du comité de supervision : (co)superviseur-es et second lecteur ou seconde lectrice;
- Liste de 5 mots clés à propos de votre recherche.

Introduction/contexte

Cette première section sert à introduire le sujet de votre projet ou de votre thèse et suit une structure passant du général au particulier. Elle doit contenir une brève mise en contexte de votre choix de sujet et de corpus. Il s'agit d'ouvrir l'enquête et de décrire la démarche qui sera mise en œuvre pour y arriver et que vous détaillerez dans le reste de la proposition.

Présentation du corpus

Dans cette section, vous devez présenter votre corpus, qu'il soit linguistique, littéraire ou culturel, et justifier sa pertinence, son étendue et son originalité dans le cadre de votre étude. Dans le cas d'un travail sur des corpus linguistiques ou sur des archives, par exemple, la description matérielle de l'objet étudié ainsi que son accessibilité peuvent être mises en perspective si celles-ci servent le propos.

Objectifs/buts de la recherche

Vous présenterez deux éléments essentiels dans cette section : votre problématique de recherche et votre hypothèse ou vos questions de recherche.

La **problématique** est la question principale qui est au cœur de votre travail de recherche. Ainsi, vous êtes appelé-es à justifier les objectifs de votre projet ou de votre thèse : sur quoi portera votre travail? Quel thème principal vous intéresse? Que cherchez-vous à comprendre, à expliquer, à découvrir? L'élaboration de votre problématique demandera un travail de recherche préliminaire essentiel lors duquel vous explorerez les différentes dimensions de votre sujet afin d'établir l'angle de votre recherche. Cela vous demandera de consulter à la fois des ouvrages généraux (perspective historique sur une époque, dictionnaire spécialisé d'un domaine en particulier, ouvrages d'introduction à un corpus, bases de données et de corpus, par exemple) et des ouvrages spécialisés (articles savants sur le corpus sélectionné, ouvrages théoriques, études critiques, etc.).

L'**hypothèse**, quant à elle, tente de prédire le résultat du travail, au sens où elle répond de manière provisoire à la question ou aux questions que vous vous posez (c'est-à-dire : votre problématique de recherche). Votre hypothèse est informée par les recherches préliminaires que vous avez effectuées dans le but de rédiger votre problématique. Le travail que vous entamerez ensuite lors de la rédaction pourra confirmer ou infirmer cette hypothèse; il est davantage pertinent de **poser des questions** que de vouloir apporter à tout prix des réponses, surtout en début de parcours. De plus, l'hypothèse dictera, la méthodologie empruntée pour répondre à la question de recherche. D'autant plus que dans certains types de recherche, il est préférable de poser des questions pour ensuite y apporter des éléments de réponses, sans formuler d'hypothèses préalables.

État de la question/revue de la littérature/recension des écrits

Dans cette section, vous ferez la démonstration que vos recherches ont mené à une connaissance satisfaisante du domaine étudié et des écrits sur le sujet, le thème et le corpus de votre projet ou de votre thèse. Cette section jette aussi les bases de votre méthodologie puisque vous y définissez les concepts les plus importants de votre étude. Ainsi, vous répondrez à plusieurs questions :

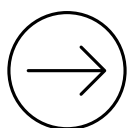
- Quels travaux ont déjà été effectués dans le domaine?
- Que proposent ces travaux, c'est-à-dire quelles positions y sont défendues?
- Où se situera votre recherche par rapport aux travaux précédents?
- Quels concepts théoriques ou méthodologiques sont essentiels à votre travail, et pourquoi?

Il est donc important que l'état de la question rende compte des travaux publiés qui sont en lien avec votre sujet et vos objectifs de recherche. Portez une attention toute particulière à l'actualité de la recherche : la revue de la littérature doit nécessairement inclure des textes récents afin de situer votre travail dans la contemporanéité, dans la mesure où votre recherche fait partie des études actuelles.

Méthodologie

La méthodologie est la démarche ou la manière de procéder que vous allez emprunter pour répondre à votre question de recherche et mener votre travail à terme. Vous devez expliquer, dans cette section, les méthodes quantitatives et/ou qualitatives qui vous permettront de collecter les données essentielles à votre travail, qu'elles soient empiriques ou théoriques, abstraites ou conceptuelles.

La méthodologie et les méthodes peuvent différer grandement d'une recherche à une autre. Ainsi, cette section doit justifier vos choix scientifiques et en expliquer la pertinence par rapport aux objectifs de recherche. De la même manière que vous avez présenté et justifié votre corpus au préalable, vous en ferez de même ici pour la nature des données recueillies, les outils de recherche, la démarche intellectuelle pour analyser les données ou le corpus, etc.



Si votre projet ou votre thèse implique des sujets humains, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du [Human Research Ethics Board](#) (HREB) de l'université *avant* la collecte des données auprès des participant-es. Néanmoins, votre proposition doit avoir été acceptée par le comité des études supérieures, ou être en cours d'obtention d'approbation, avant de soumettre votre demande au HREB.

Structure/plan du projet ou de la thèse

Cette section, schématique, présentera les grandes lignes de votre travail. Pour une thèse, identifiez les différents chapitres de votre étude; pour un projet, faites de même avec les sections de votre travail. Bien évidemment, ce plan sera appelé à changer : la recherche est faite d'imprévus et de surprises. Néanmoins, ce plan permettra de saisir d'un seul regard la structure de votre pensée et de votre réflexion.

Calendrier/échancier

Vous devez présenter au comité des études supérieures un calendrier de travail **réaliste** faisant le détail des travaux à effectuer, avec un échancier pour chaque étape. Il est important d'indiquer au calendrier les périodes de rédaction et de réécriture, qui sont essentielles au travail et qui doivent être planifiées, ainsi que les périodes lors desquelles votre comité de supervision lira et commentera votre travail. N'oubliez pas d'y indiquer également les étapes du travail qui ont déjà été accomplies afin que le portrait soit le plus global possible.

Bibliographie

Pour rappel, la bibliographie d'une proposition de projet doit contenir une liste d'au moins 20 titres; la bibliographie d'une proposition de thèse doit en compter au moins 30.

Il existe de très nombreux styles pour présenter les références bibliographiques. La plupart de ces styles sont explicités en ligne, notamment sur le site web du [Online Writing Lab](#) de Purdue University qui constitue une référence réputée et régulièrement mise à jour. Nous vous recommandons de consulter les différents manuels afin de vous assurer que votre travail respecte les normes en vigueur. Les trois styles les plus fréquemment utilisés dans les domaines couverts par notre programme de maîtrise sont les suivants :

- [MLA](#), développé par la Modern Language Association;
- [APA](#), développé par la American Psychological Association;
- The [Chicago](#) Manual of Style.

Le logiciel [Zotero](#), disponible gratuitement en ligne, peut aussi vous épauler dans la rédaction de votre bibliographie. Le [Digital Scholarship Commons](#) de l'Université de Victoria offre un séminaire d'introduction à l'utilisation du logiciel, en cas de besoin.

Annexes

Il est possible que vous choisissiez d'intégrer des annexes à votre proposition. Le cas échéant, assurez-vous qu'elles sont pertinentes et qu'elles présentent le plus brièvement possible les éléments qui les constituent.



À noter : certaines sections peuvent changer d'ordre selon le sujet et l'approche. Assurez-vous d'en discuter avec votre superviseur-e avant le dépôt de votre proposition auprès du comité des études supérieures.

Option recherche-crédation

La proposition de thèse en recherche-crédation sera composée des mêmes sections que la proposition de projet ou de thèse en recherche. Néanmoins, certaines informations supplémentaires doivent s'y retrouver. Ainsi, vous devez vous assurer d'intégrer à la proposition les éléments suivants.

Description du travail créatif envisagé

Une description de la création qui sera réalisée dans le cadre de la thèse est exigée dès l'étape de la proposition. Ainsi, vous devez présenter le travail créatif que vous accomplirez de manière rigoureuse et cohérente, même si la création n'a pas encore eu lieu. Les éléments suivants devront être considérés (selon le cas) : le genre artistique ou littéraire; la structure du texte ou de l'œuvre; sa longueur envisagée; les modalités narratives, poétiques ou artistiques; les personnages et l'intrigue (s'il s'agit d'une œuvre narrative); les modalités de sa diffusion dans le cadre d'une œuvre plastique, chorégraphique, audio ou vidéo, etc.

Liens entre la création et la recherche

Cette section fera la démonstration du lien qui unit les parties de la thèse. Vous y développerez ce lien et le rendrez explicite pour les membres du comité des études supérieures qui évalueront la proposition. S'il n'y a pas de « modèle » à suivre pour cette courte démonstration, elle n'en demeure pas moins essentielle pour rendre visibles les relations entre la recherche et la création, ainsi que les manières dont chaque partie de la thèse a été pensée conjointement avec l'autre (ou les autres dans le cas d'une thèse en trois parties). Ainsi, la structure proposée sera justifiée dans cette section par une courte explication des contraintes formelles, thématiques ou sémantiques qui ont abouti au choix de mener un projet de recherche-crédation.

Exemples de propositions approuvées

Pour vous aiguiller dans la rédaction de votre proposition de thèse ou de projet, vous pouvez consulter la [banque de propositions approuvées](#) disponible sur le site web du département. Notez toutefois que ces propositions ont été soumises par des étudiant-es des cohortes qui vous précèdent, et que les instructions de rédaction peuvent avoir changé entre temps. Le présent guide doit avoir préséance sur les exemples disponibles, notamment en ce qui concerne la longueur de votre proposition.

Processus de soumission et d'évaluation

Le processus de soumission et d'évaluation de la proposition de thèse ou de projet se déroulera comme cela est illustré à la page suivante. Les dates ont été établies pour respecter l'esprit de cohorte et pour faciliter la diplomation des étudiant-es dans les temps impartis; il est important de les respecter et de progresser de manière régulière et satisfaisante dans son cheminement. Si un problème survient qui a un impact sur le processus, il faut en discuter le plus rapidement possible avec son équipe de supervision pour établir un plan de travail et une solution de remplacement. La maîtrise offerte par le département est une maîtrise à temps complet qui demande de travailler de manière assidue et continue. Pour plus de détails, le [Graduate Handbook](#) est la première ressource à consulter : les règlements et les politiques propres au programme y sont détaillés.

Soumission

Dès que votre proposition est prête à être évaluée, vous devez la soumettre au ou à la responsable des études supérieures par courriel à l'adresse suivante : gradfren@uvic.ca.

Le sujet de votre courriel doit être rédigé d'après ce modèle : *Proposition de [thèse ou projet] + [votre nom]*.
Par exemple : *Proposition de thèse Sara Harvey*.

Soumettez votre proposition au format PDF ou .docx.

Évaluation

Le ou la responsable des études supérieures sélectionne deux évaluateur·trice·s, au sein du département ou dans le répertoire des membres de la Faculty of Graduate Studies, si nécessaire. Votre superviseur·e et votre second·e lecteur·trice sont exclu·es de cette évaluation, mais votre superviseur·e vous accompagne tout au long du processus.

Les évaluateur·trice·s disposent d'un maximum de **20 jours ouvrables** pour lire votre proposition.

Résultat

À l'issue de cet exercice, le comité des études supérieures, représenté par les deux évaluateur·trice·s et le ou la responsable des études supérieures, détermine le résultat :

1. Votre proposition est approuvée et vous pouvez rédiger votre projet ou votre thèse;
2. Des changements majeurs sont requis à la proposition avant que celle-ci ne soit acceptée. Dans ce cas, vous travaillez la proposition de nouveau, en collaboration avec votre équipe de supervision. Vous devez soumettre une nouvelle version de votre proposition *au maximum 4 semaines après avoir reçu le verdict de la première évaluation*; le comité déterminera si la proposition amendée fait état des changements exigés de manière satisfaisante. Si la deuxième proposition n'est pas acceptée, une rencontre sera programmée avec le comité de supervision et le ou la responsable des études supérieures afin d'élaborer un plan de travail qui sera réévalué au bout de 8 semaines, lors d'une deuxième réunion. Si les progrès ne sont pas satisfaisants, le comité des études supérieures fera appel à l'autorité de la Faculty of Graduate Studies : vous pourrez être retiré·e du programme pour avoir échoué à satisfaire aux exigences académiques.

À terme, donc, vous aurez les outils nécessaires pour peaufiner votre réflexion et vous pourrez entamer l'écriture de la thèse ou du projet

Travail préalable
(septembre à
avril)

- Recherches indépendantes et en dialogue avec le ou la superviseur-e (allers-retours fréquents).
- Écriture d'une première version de la proposition dans le séminaire FRAN500B; les étudiant-es de la concentration CSPT qui ne sont pas inscrit-es en FRAN500B doivent faire ce travail de manière autonome, en collaboration avec leur superviseur-e.

Première version
(avril-mai)

- Soumission de la proposition au deuxième lecteur ou à la deuxième lectrice (si cela n'a pas encore été fait).
- Travail assidu pour obtenir une version finale de la proposition.

Soumission
(mai)

- Soumission de la proposition au comité des études supérieures (avec approbation de l'équipe de supervision).

Évaluation
(mai-juin)

- Lecture de la proposition par deux évaluateur-trices sélectionné-es par le ou la responsable des études supérieures, qui disposent d'un maximum de 20 jours ouvrables à partir de la date de soumission pour soumettre leur rapport.

Résultat
(juin)

- Le ou la responsable des études supérieures transmet les rapports et le résultat de l'évaluation à l'étudiant-e. À la fin de ce processus, la proposition de projet ou de thèse est approuvée. Si un problème majeur est soulevé et que les évaluateur-trices l'exigent, l'étudiant-e devra soumettre une proposition amendée; le comité des études supérieures déterminera si les modifications sont satisfaisantes ou non.

Rôle des différent·es intervenant·es

Le rôle des différent·es intervenant·es est défini et décrit dans le document intitulé [Graduate Supervision Policy](#) publié par la Faculté des études supérieures. Nous vous recommandons de bien lire la politique officielle de l'université en la matière. Pour mémoire, nous en présentons ici les grandes lignes, appliquées au programme de maîtrise du département.

Superviseur·e ou cosuperviseur·es

Vos travaux peuvent être dirigés par une seule personne, votre superviseur·e, ou par une équipe de deux personnes, agissant à titre de cosuperviseur·es sans hiérarchie entre les deux. Dans ce cas, leurs rôles sont les mêmes que ceux du ou de la superviseur·e unique.

L'équipe de supervision vous guidera tout au long de votre parcours et planifiera avec vous des rencontres ponctuelles selon un calendrier qui sera établi selon vos besoins individuels. C'est avec votre équipe de supervision que vous préparerez votre proposition de thèse ou de projet; ainsi, un dialogue continu doit être établi afin de vous permettre d'avancer. L'équipe de supervision doit vous autoriser à déposer votre proposition lorsqu'elle jugera que celle-ci est prête.

Habituellement, votre équipe de supervision dispose d'un maximum de 20 jours ouvrables après soumission d'une ébauche, de la proposition, d'un chapitre ou d'un document pour vous faire des commentaires. Bien entendu, ce délai peut être plus court ou plus long selon la nature de vos travaux et l'horaire de chaque membre de l'équipe.

Votre équipe de supervision n'est pas responsable de la révision linguistique de vos textes; vous devez vous assurer de présenter des documents lisibles, corrigés et longuement travaillés. Bien évidemment, vous recevrez des commentaires et des suggestions afin d'améliorer la qualité de vos travaux du point de vue linguistique comme critique, mais il est de votre responsabilité de relire vos documents, de les corriger à l'aide de dictionnaires, grammaires et logiciels d'aide à la rédaction (comme *Antidote*, par exemple). Attention au plagiat! Familiarisez-vous avec la politique institutionnelle sur l'[intégrité universitaire et le plagiat](#); par exemple, le recours à un service professionnel de révision linguistique ou d'édition est interdit selon cette politique. Il est de votre responsabilité d'agir de façon intègre et honnête afin d'éviter les sanctions.

Second lecteur ou seconde lectrice

Le second lecteur ou la seconde lectrice vous fournira des commentaires et des suggestions seulement lorsque votre superviseur·e aura déterminé que votre proposition est suffisamment prête pour être lue par quelqu'un qui n'a pas suivi votre progression d'aussi près. Vous devrez revoir les commentaires du second lecteur ou de la seconde lectrice avec votre superviseur·e afin d'en tenir compte *avant* de soumettre votre proposition pour évaluation par le comité des études supérieures.

Dans le cas d'une cosupervision, il n'y a pas de second lecteur ou de seconde lectrice, comme l'équipe de supervision est déjà composée de deux personnes.

Le second lecteur ou la seconde lectrice sera sollicité·e de nouveau lorsque votre thèse ou votre projet sera rédigé. Cette personne siégera également sur le comité d'évaluation à l'occasion de votre soutenance.

Évaluateur·trice externe

Cette personne, choisie par votre équipe de supervision, entre en jeu seulement après la soumission de votre thèse. Vous n'entrez pas en contact avec cette personne; il s'agit de quelqu'un qui ne vous a pas accompagné pendant la recherche, la pré-soutenance et la rédaction de votre thèse. L'évaluateur ou l'évaluatrice externe ne doit pas faire partie du corps professoral du département. Il ou elle peut œuvrer dans un autre département de l'Université de Victoria, dans une autre université canadienne, ou à l'international. Vous ne devez pas avoir déjà collaboré avec cette personne au préalable.